



Paris le 30 Novembre 2009

Monsieur Patrick Bloche  
Député-Maire de Paris 11<sup>ème</sup>  
Mairie du 11<sup>ème</sup> - Place Léon Blum  
75011 Paris

Objet : Aménagement de l'îlot Bréguet

Monsieur le Maire,

Depuis la dernière réunion du Comité de suivi sur l'aménagement de l'îlot Bréguet (30 avril 2009), plusieurs réunions de travail et de débat ont eu lieu, notamment dans l'objectif de réaliser un écoquartier à l'occasion de cet aménagement. Ayant constaté un certain intérêt des élus concernés pour cet objectif, nous souhaitons que des engagements sérieux soient pris en ce sens lors de la réunion du Comité de suivi envisagée pour le 4 décembre. Cette réunion étant pour l'instant reportée, nous espérons que ces engagements pourront se concrétiser prochainement.

Dans l'attente de cette réunion, nous souhaiterions cependant avoir des réponses à plusieurs questions restées en suspens depuis ces derniers mois.

**Parcelle 1 :**

- Le Permis de construire modifié après la levée du recours a-t-il été délivré ? Et si oui, à quelle date ?
- La Préfecture de police a-t-elle rendu un avis sur la sécurité de l'accès public à la terrasse prévue en R+6 ? Si oui, quel est-il ?
- Si le PC a été délivré, la SCI est-elle devenue formellement propriétaire de la parcelle ?
- Un ou des locataires nouveaux sont-ils déjà pressentis ?
- Si le PC a été délivré, quand les travaux commenceront-ils ?

D'autre part, des améliorations ont été demandées sur cette parcelle, dans le cadre d'un usage public de l'espace du Rdc (cours, passages, commerces). Dans ce cadre :

- Quels sont les résultats des travaux du Cabinet Reichen et Robert sur le volet paysager ? Cela concerne notamment la cohérence entre les coupes et les plans, mais aussi la compatibilité des aménagements envisagés pour l'hôtel d'activités (privé) avec une gestion par les différents services de la Ville de Paris : entretien, nettoyage, maintenance du mobilier, sécurité, etc.

- Où en est la procédure de transformation du passage Bréguet-Chemin vert en « servitude publique » ? (Vote en Conseil de Paris, ...).
- Le document juridique pour la division en volumes (AFUL) est-il enfin finalisé ?

#### **Villa Marcès :**

- Quels sont les résultats du travail du géomètre ?
- Un vote a-t-il eu lieu en Conseil de Paris pour décider l'acquisition par la Ville des parcelles privées ?
- Comment et quand doit se faire l'acquisition par la Ville du prolongement de la Villa Marcès (parcelle 2 actuelle) ?
- La réunion que vous avez programmée pour le 15 décembre en Mairie, à laquelle vous ne conviez que les copropriétaires de la Villa Marcès, n'intéresse-t-elle pas normalement tous les participants du Comité de suivi ? Nous savons en effet que l'avenir de cette future voie publique doit être pensé dans le cadre d'une réflexion globale sur l'aménagement de l'îlot (destination du local de 700 m<sup>2</sup>, type de jardin, débouché de la Voie Marcès sur le passage public de la parcelle 1, etc.). Cette réunion est d'ailleurs susceptible de répondre à un certain nombre de questions que nous vous posons ici.

#### **Parcelle 3 :**

- Quels sont les résultats des travaux du Bureau d'étude associé à M. Lauzeral pour l'analyse du bâtiment et l'éventualité de sa restauration partielle ?
- Quels sont les résultats des investigations complémentaires décidées par la Cellule Main verte pour la réalisation d'un Jardin partagé ?
- La Direction de la Voirie a-t-elle établi des études sur les circulations piétonnes et automobiles en fonction des 3 scénarios d'aménagement prévus actuellement ?
- Une étude globale de la Ville de Paris était prévue sur les quartiers de mono-activité. Où en est cette étude ? Comment sont envisagés les aménagements de voirie (trottoirs) en vue de favoriser des circulations douces dans le quartier ?
- Les travaux de la parcelle 3 ont-ils été budgétés et pour quand ?

Dans l'attente de réponses précises à ces questions, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Martine Cohen  
Présidente de l'ASQP

#### **Copie à :**

MM. François Vauglin et Luc Lebon, Mairie du 11<sup>ème</sup>